

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 18H30

PRESENTS : Mrs MOULIN, CANTAREL, DAUSSET, VIGOUROUX, ROUSSILHE et PADIRAC

Mmes BELVEYRE et BUFFAMENE

ABSENTS : DAVAL et PETIT

PROCURATION : BOURGADE à BUFFAMENE

1/ Pour des problèmes de sécurité, la vente des tickets cantine et garderie se fera à la mairie.

Monsieur le Maire nomme Marie-Ange MOUNAL, Régisseur et Valérie MAUGEIN, Régisseur Suppléant

2/ Le conseil municipal a donné pouvoir au Maire pour signer le règlement de la cantine/garderie.

3/ L'école demande à avoir un composteur pour faire une expérience avec les enfants. Il sera placé dans la partie « jardin ». Il faut faire un portail pour la sécurité. (Prévu en décembre). La pile de sonnette du portail de l'école est à changée.

3/ 2 Décisions modificatives sont prévues

Compte 165 : +493 € / 75-2152 : -493 €

Compte 6226 - 1254 / 73925 : +1254 €

4/ Le conseil municipal a donné pouvoir au Maire pour signer la convention entre l'Etat et la Commune de LAVAL DE CERE pour l'installation d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

5/ Création d'un syndicat de l'eau entre les Communes de LAVAL DE CERE, COMIAC et TEYSSIEU : Réunion en octobre à Comiac.

6/ Suite à l'arrêt de l'activité de plomberie de Mr TILIGNAC , le Conseil Municipal décidé de choisir Mr AUTHIER comme Plombier en cas de besoin pour intervenir sur la commune.

7/L'association de Foot de Biars sur Cère demande a occupé le terrain de Foot de LAVAL DE CERE.

Le Conseil municipal approuve ce projet et donne pouvoir au Maire pour signer une convention.

8/ Eclairage Public : Pour des raisons d'économies, le Conseil municipal a décidé de faire un essai et de couper l'éclairage à 23h00.

9/ Forêt : Les travaux débuteront en novembre : 2 employés du SMIVU+ les 2 employés communaux y travailleront pendant une semaine.

Fin de la Séance 9h45.